

LE HUNTER



CLUB HIPPIQUE DE VILVERT

Rue de la manufacture

78350 JOY EN JOSAS

1 39 56 42 94

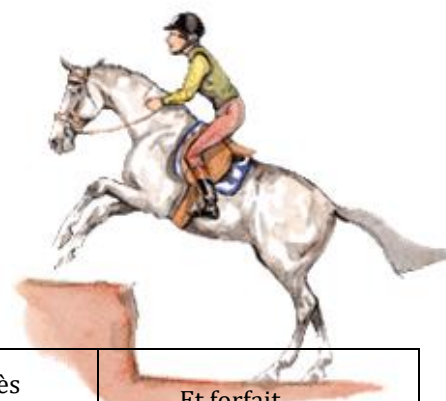
club.hippique.vilvert@wanadoo.fr

LE HUNTER, EN BREF :



Le Hunter consiste à enchaîner un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible. Les compétitions de Hunter ont pour but de juger la position du cavalier, son niveau d'équitation. Les épreuves, tout comme en CSO, se déroulent sur un terrain clos jalonné d'obstacles. Les barres et les éléments qui les composent sont mobiles et tombent s'ils sont percutés. Dès lors, il s'agit pour le couple cavalier-cheval d'effectuer le parcours de la manière la plus élégante et la plus fine possible.

HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAINEMENTS :



1 Reprise spécifique à la discipline	TOTAL Par appel (4 à l'année)	Dont droit d'accès aux installations sportives	Et forfait enseignement
mardi 19h30	218€	146€	72€

ENGAGEMENTS :






- Participer aux cours Compétition
- Participer à une journée de stage à la Toussaint afin de valider le galop requis pour la participation de l'enfant dans la discipline
(Journée de stage offert ; seul les droits d'examens seront à régler, de 18 à 31€ selon le Galop)
- Participer aux concours ; entre 7 et 10 dans l'année
- Participer à un stage de perfectionnement : Vacances de Noël, du jeudi 26 au dimanche 30 décembre 2019 à Lamotte Beuvron
- Participer aux Championnats de France à Lamotte-Beuvron du 18 au 25 juillet 2020

TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

Hunter ou CSO	1 Participation		2 Participations		3 Participations	
	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur
Part variable (engagement)	Prix variable selon l'organisateur + -20€		Prix variable selon l'organisateur + -20€*2		Prix variable selon l'organisateur + -20€*3	
+PART FIXE	60€	64€	75€	80€	85€	90€
<i>Dont droit d'accès aux installations sportives</i>	40€	/€	50€	/€	57€	/€
<i>Et forfait enseignement</i>	20€	64€	25€	80€	28€	90€

CALENDRIER DES CONCOURS :

Voici la 1^{ère} partie, sous réserve de modifications
(Un second calendrier vous sera communiqué début 2020)

 Le 24/11 : Jardy
 Le 22/12 : LCV
 Le 28/12 : Lamotte Beuvron

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Lamotte Beuvron, du 18 au 25 juillet 2020. Prévoir environ 650€
(Non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)

MATERIEL :

* sur avis du moniteur

Cavaliier	Cheval	Transport et soins
Une bombe en velours Un pantalon d'équitation noir ou marron Des bottes noires Une veste de concours Une chemise de concours Une cravate pour les garçons Une paire de gants noirs Une résille	Paire de guêtres et protège boulets Un tapis en forme de selle Une martingale fixe Gogue + rênes de gogue*	Un sac de pansage Des élastiques pour natter (noir et blanc) Un peigne Stable boots Une paire de ciseaux*

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent
document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille en cours compétition HUNTER pour l'année
2019/2020

Le.....

Signature

CONTRAT CONCOURS

A DESTINATION DES PARENTS

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail club.hippique.vilvert@wanadoo.fr :
 - + Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 29 septembre 2019
 - + Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 29 septembre 2019
 2. Inscrire mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et **sur une seule discipline.**
 3. Participer :
 - + A tous les entraînements et concours ;
 - + Au stage de préparation : Vacances de Noël, du jeudi 26 au dimanche 30 décembre 2019
 - + Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 18 au 25 juillet 2020
- Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.
4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt, mais aussi la veille ou le matin pour la préparation du poney et du camion, ainsi que le soir du concours pour le débarquement. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.
 5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, en juillet 2020 (dates à préciser), pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France. Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.
 6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.
 7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées aux vacances de la Toussaint.
 8. M'engage à participer aux compétitions organisées par la FFE uniquement sous les couleurs Brimbo-Sport pour l'année 2019-2020.

Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma filleen cours compétition de Hunter pour l'année 2019/2020

Signature des parents